

Madame Gaiec vit à Plouay. En 2021, comme les habitants de Languidic, Hennebont, Riantec, Bubry, Cléguer, Caudan, Locmiquélic, Inzinzac-Lochrist, Brandérion, Port-Louis, Gâvres, Calan, Lanvaudan, Quistinic, Inguiniel, Pont-Scorff, Lanester et Groix, elle avait téléchargé l'application « mon badge déchèterie » pour pouvoir entrer en déchèterie.



Au mois de janvier 2022, elle a reçu un SMS et un mail l'informant de la désactivation de cette application et du lancement d'une nouvelle version, plus fonctionnelle.



Pour commencer, Mme Gaiec supprime l'ancienne application de son téléphone. Elle n'est plus active, elle ne lui servira donc plus à rien !



A partir de son téléphone, elle clique sur le lien qu'elle a reçu par SMS et qui la redirige vers une page du site internet de Lorient Agglomération lui précisant la démarche à suivre.



Madame Gaiec choisit de renouveler son e-badge car son téléphone est récent (modèle datant de 2016 ou postérieur) et compatible avec les technologies utilisées par l'application (Bluetooth et/ou NFC). Comme il s'agit d'une seconde demande, la démarche est simplifiée, il lui suffit de saisir son numéro de téléphone !



Après l'envoi du formulaire, des infos pratiques (tuto d'installation, lien pour télécharger la nouvelle appli...) s'affichent à l'écran et Mme Gaiec reçoit un SMS avec son nouveau code d'activation.





Elle ouvre sa nouvelle appli et sélectionne le bouton « Ajouter un badge ». Elle saisit ensuite son code d'activation à l'endroit indiqué puis elle enregistre. Ça y est, son badge est activé !



A l'arrêt devant la barrière fermée, Mme Gaiec lance son appli « Mon e-badge » et présente son portable à quelques centimètres du lecteur. Un signal sonore lui indique que son badge est détecté puis le message « passage autorisé » s'affiche sur le lecteur. La barrière s'ouvre, il n'y a plus qu'à entrer !